

**CHARGE-E DE PREVENTION DES DECHETS**  
**ET GESTION DES BIODECHETS**  
**Poste en apprentissage – Temps complet (35h/hebdo)**

La Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo est un EPCI bi-départemental composé de 41 communes (21 en Drôme et 20 en Ardèche) qui regroupent 57 000 habitants, issue de la fusion de 3 EPCI en 2017.

ARCHE Agglo recherche un alternant souhaitant contribuer au développement de la prévention des déchets et à la gestion des biodéchets sur une partie de son territoire (29 communes et environ 34000 habitants)

**DEFINITION DU POSTE :**

Rattaché-e à la direction de l'environnement, sous l'autorité de la responsable du service « déchets ménagers », élabore la stratégie et met en place les actions de gestion des biodéchets sur le territoire. Organise et met en place des actions de prévention des déchets sur le territoire d'Arche Agglo en lien avec le programme du SYTRAD et le Plan Climat.

Un travail sur le gaspillage alimentaire est réalisé auprès des écoles et devra être intégré au développement du compostage localement.

**MISSIONS :**

**Gestion des biodéchets**

- Concrétiser les plans d'action ou les projets dans le respect des orientations et priorités politiques
- Réaliser des études techniques complémentaires
- Identifier, installer et suivre un ensemble de sites de compostage collectif et en établissement
- Suivre le bon fonctionnement des sites de compostage installés : gestion administrative et technique, approvisionnement en matières sèches et vidange des composteurs, circuits de valorisation...
- Organiser et accompagner la montée en charge du compostage individuel et des campagnes de broyage de déchets verts
- Animer le dispositif (réseau de relais de terrain, animations de quartier...)
- Réaliser le reporting des différentes missions, animer les réunions de suivi et rédiger leurs compte-rendus
- Mettre en place, renseigner et analyser les indicateurs concernant les actions de promotion du compostage et de la gestion locale des déchets verts
- Assurer le suivi administratif et financier des dossiers de subvention correspondants, en lien avec la responsable de service

**Prévention des déchets**

- Assurer le suivi du programme de prévention d'Arche Agglo en lien avec le SYTRAD
- Planifier et organiser les différentes actions de prévention
- Contribuer à la rédaction des documents administratifs (conventions, marchés délibération, décisions, compte-rendu, note, courriers...) sur la prévention des déchets en lien avec l'assistante administrative du service
- Renseigner des tableaux de suivi des activités du service en lien avec ses missions
- Être la personne référente « prévention des déchets » d'Arche Agglo auprès du SYTRAD
- Assurer l'organisation logistique des évènements liés à la prévention
- Créer des outils de sensibilisation et d'animation sur les thématiques de la prévention et de la gestion des biodéchets
- Assurer la sensibilisation de divers publics
- Assurer une veille sur les dispositifs et retours d'expériences de l'économie circulaire
- Assurer une veille réglementaire

**PROFIL ATTENDU:**

- Bac+3 à Bac+5 environnement (3ème année Licence pro ou master)
- Ce poste est à pourvoir sous contrat d'apprentissage uniquement
- Titulaire du permis B
- Capacité d'analyse, de synthèse et rédactionnelle
- Connaissance des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation durable
- Maîtrise du pack Office, des outils cartographiques et des outils de travail en ligne
- Rigueur, sens de l'organisation et capacité à prioriser les missions
- Capacité d'adaptation et réactivité
- Qualités relationnelles et sens de l'écoute active
- Prise d'initiative

**COMPETENCES à développer durant l'apprentissage :**

- Connaissance de l'environnement territorial
- Connaissance technique sur les déchets et la prévention des déchets
- Connaissance sur le compostage et le jardinage
- Notions d'organisation et de gestion du temps de travail
- Techniques de communication
- Maîtrise des outils de planification et de suivi

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

- Rémunération : % du SMIC en fonction de l'âge
- Tickets restaurants : 14 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur.
- Participation ponctuellement a des actions de sensibilisation en soirée, le samedi ou le dimanche

**Temps de travail :** 35 heures hebdomadaires

**Lieu de travail :** 26260 St Donat sur L'Herbasse (Domaine de Champos)

**Poste à pourvoir le :** 01/09/2023

**Date limite de candidature :** 14/05/2023

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel : [c.chiron@archeagglo.fr](mailto:c.chiron@archeagglo.fr)

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des condamines CS9602  
07300 MAUVES